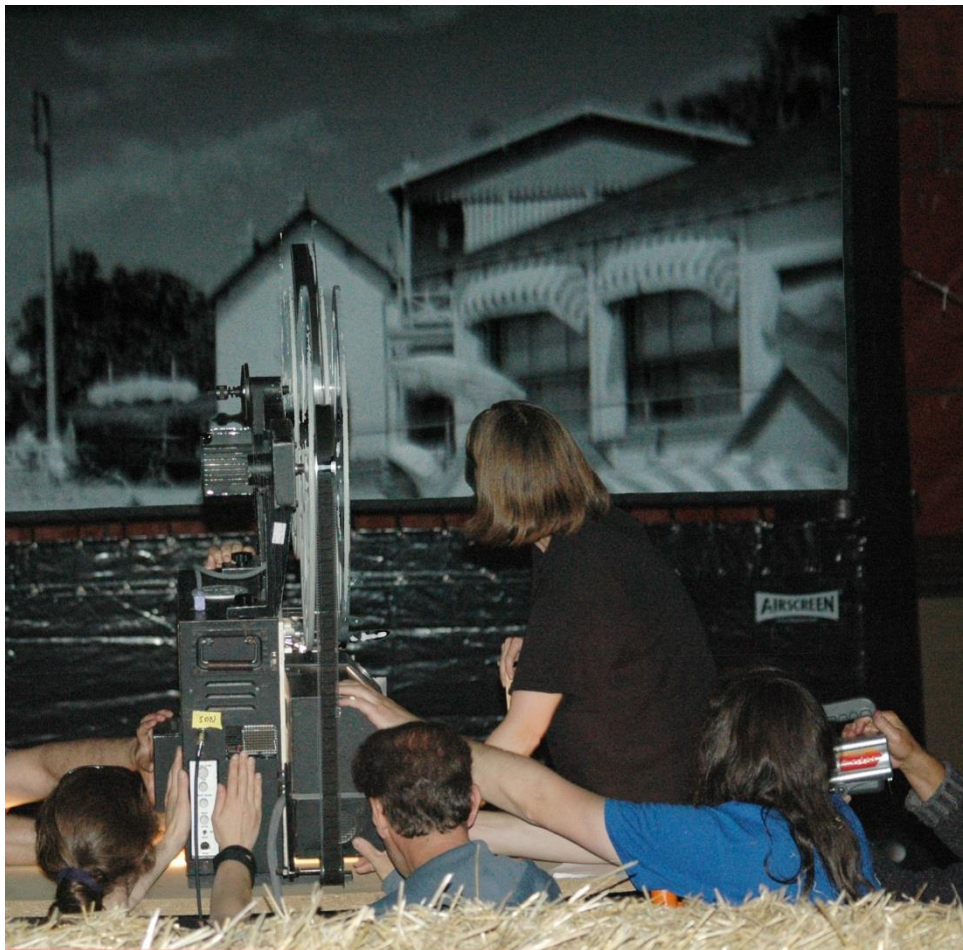


ORGANISER UNE SÉANCE DE CINÉMA EN PLEIN AIR EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



CONTACTS

CICLIC Centre-Val de Loire
24 rue Renan, CS 70031,
37110 Château-Renault
Tél. 02 47 56 08 08 / www.ciclic.fr

Xavier LOUVEL
Chargé de mission
xavier.louvel@ciclic.fr

Marie-Laure BOUKREDINE
Coordinatrice
marie-laure.boukredine@ciclic.fr

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| SOMMAIRE | 2 |
| LE DISPOSITIF PASSEURS D'IMAGES..... | 3 |
| QU'EST-CE QU'UNE SÉANCE DE CINÉMA EN PLEIN AIR ? | 4 |
| LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES ET LES RÔLES DE CHACUN | 6 |
| AVANT LA SÉANCE | 7 |
| Contacter un prestataire technique | 7 |
| L'atelier de programmation | 8 |
| L'atelier de pratique | 10 |
| Préparation de la séance en plein air | 12 |
| LE JOUR DE LA SÉANCE | 13 |
| Préparation et aménagement du site | 13 |
| Déroulement de la soirée | 14 |

LE DISPOSITIF PASSEURS D'IMAGES

CICLIC CENTRE-VAL DE LOIRE

Agence régionale pour le livre, l'image et la culture numérique, Ciclic Centre-Val de Loire est un établissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre-Val de Loire et par l'État. Les axes d'intervention de l'agence sont multiples : formation, sensibilisation des regards, recherche pédagogique, création artistique, diffusion culturelle, conservation et diffusion du patrimoine. Dans le cadre de ses missions de sensibilisation des regards et de recherche pédagogique, le pôle éducation de Ciclic Centre-Val de Loire coordonne le dispositif Passeurs d'Images.

L'ASSOCIATION PASSEURS D'IMAGES

Le dispositif Passeurs d'Images est une opération nationale d'éducation à l'image. Sa mission est de fédérer et d'animer le réseau des acteurs de l'éducation aux images qui œuvrent en direction de l'ensemble des publics sur les temps scolaires, périscolaires et hors temps scolaire. Les actions sont notamment destinées aux publics des quartiers prioritaires, des zones péri-urbaines et des zones des territoires ruraux prioritaires ainsi que des publics les plus éloignés des pratiques cinématographiques (publics sous-main de justice, publics en situation de handicap, notamment).

QU'EST-CE QU'UNE SÉANCE DE CINÉMA EN PLEIN AIR ?

La séance de cinéma en plein air est un événement social et culturel singulier. Spectacle gratuit à dimension familiale, cette séance de cinéma festive consiste également en une action d'éducation aux images. Vecteur de lien social et point d'orgue de la vie culturelle d'une commune, la projection en plein air possède une dimension exceptionnelle au regard des moyens techniques et financiers qu'elle nécessite. Ancrée dans un cadre extérieur naturel, cette projection sous les étoiles revêt un caractère unique qui laisse opérer la magie du cinéma.

POURQUOI ORGANISER UNE SÉANCE DE CINÉMA EN PLEIN AIR ?

Une séance de cinéma en plein air est un événement festif qui permet aux habitants d'une commune de se réunir pour découvrir une œuvre de cinéma dans une ambiance conviviale.

QUI PEUT L'ORGANISER ?

La séance en plein air Passeurs d'images est organisée localement par une mairie, une association, une collectivité, un centre de loisir ou encore un service jeunesse en relation avec la coordination régionale.

OÙ L'ORGANISER ?

Elle doit être organisée sur un site dégagé et alimenté en électricité. Le prestataire technique doit faire une visite technique pour valider l'emplacement et s'assurer qu'il répond aux exigences de l'événement en terme technique mais également en terme de sécurité.

QUAND L'ORGANISER ?

Événement en extérieur et de ce fait conditionné par la météo, il est impératif d'organiser la projection entre le mois de mai et le mois de septembre.

QUEL EST LE COÛT ?

Deux éléments sont à prendre en compte pour évaluer le coût d'une projection en plein air :

- **Le coût de projection.** Il varie en fonction de la taille de l'écran, de la puissance du projecteur, du nombre de techniciens mobilisés et de la distance entre le siège social du prestataire et le lieu de la séance en plein air. Il faut donc compter entre 1000 et 2500 euros.
- **Le coût de diffusion.** La location du DCP (projection numérique) peut varier entre 250 et 500 euros.
- D'autres frais de moindre importance sont à prévoir (SACEM...)

QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR INTÉGRER LE DISPOSITIF PASSEURS D'IMAGES ?

Pour intégrer l'opération et bénéficier du soutien artistique et administratif de Ciclic Centre-Val de Loire, vous devez obligatoirement :

- **Organiser une projection cinéma**, c'est-à-dire avec un support numérique (DCP). Les diffusions en DVD sont interdites.
- **Choisir le film parmi la liste nationale Passeurs d'Images**, diffusées à partir du 1^{er} mars de chaque année.
- **Organiser au moins une action complémentaire** : atelier de pratique ou atelier de programmation.

QUEL EST L'INTÉRÊT D'INTÉGRER LE DISPOSITIF PASSEURS D'IMAGES ?

L'objectif de Passeurs d'Images est d'accompagner les organisateurs de séances en :

- les conseillant pour faire le choix du film.
- les accompagnant dans les démarches administratives : demandes d'autorisation auprès de la DRAC, déclaration auprès de la SACEM.
- déléguant à Passeurs d'Images le travail avec le distributeur : réservation de la copie et organisation de son transport.

LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES ET LES RÔLES DE CHACUN

LE RÔLE DE CICLIC CENTRE-VAL DE LOIRE - COORDINATION RÉGIONALE

Pour organiser cette séance de cinéma en plein air, la coordination régionale Passeurs d'Images se charge :

Page | 6

- De l'organisation des ateliers
- De la relation avec le prestataire technique en ce qui concerne la gestion du calendrier
- Des démarches administratives telles que les déclarations à la SACEM
- De centraliser les demandes d'autorisation DRAC préalablement remplies par les organisateurs
- De préparer et signer avec le partenaire local une convention définissant les modalités de l'opération Passeurs d'Images

VOTRE RÔLE EN TANT QU'ORGANISATEUR

- Remplir et renvoyer la fiche d'inscription, la demande d'autorisation DRAC et la commande de communication Passeurs d'Images
- Contacter la coordination régionale Passeurs d'Images afin de fixer une date pour l'atelier de programmation
- Établir, à partir du catalogue régional, une pré-sélection de 5 à 6 films qui seront présentés en atelier de programmation
- Mobiliser une dizaine de personnes pour l'atelier de programmation
- Communiquer sur l'évènement à partir de la communication Passeurs d'Images mais aussi en développant la vôtre (presse, radio, internet...)
- Aménager le site pour l'accueil du public et les besoins d'un évènement culturel (buvette, éclairage, décoration, affichage)
- Renseigner après la séance le questionnaire bilan se trouvant à cette adresse : <https://fs21.formsite.com/centreimages/passeurs-d-images/index.html>

LE RÔLE DU PRESTATAIRE

- Faire une visite technique pour s'assurer de la viabilité du site
- Réserver la copie auprès du distributeur et s'acquitter des droits de projection qui seront ensuite refacturés à l'organisateur
- Réceptionner, monter et acheminer la copie du film jusqu'au site en question
- Assurer la projection

AVANT LA SÉANCE

Contacteur un prestataire technique

CHOISIR UNE DATE

Pour choisir une date de projection dans les meilleures conditions, il est conseillé de contacter l'un des prestataires **le plus tôt possible**. De fait, leurs calendriers se remplissent rapidement et les dates phares de l'été sont vite retenues (weekend de juillet et août notamment).

Les séances peuvent avoir lieu de fin mai à mi-septembre. L'aspect météorologique est essentiel pour une soirée réussie. Aussi, les mois de juillet et d'août comptent, à priori, plus de jours d'ensoleillement que les autres.

Le coucher du soleil détermine quant à lui l'heure de début de la projection. Ainsi, une séance organisée fin juin pourra commencer à 22h30 alors que début septembre, cette même séance commencera à 21h.

- ⇒ **Dès que cette date est fixée, informez-en votre coordinateur Passeurs d'Images.**
- ⇒ **Assurez-vous impérativement qu'une salle de repli est disponible en cas d'intempéries le jour de la projection.**

PRÉPARER LA VISITE TECHNIQUE

Ce premier contact sera également l'occasion de décrire le site envisagé au prestataire, d'aborder avec lui la question de la visite technique et d'en fixer la date.

PENDANT LA VISITE TECHNIQUE, le prestataire vérifie que le site réunit bien les conditions nécessaires au déroulement d'une séance en plein air (alimentation en électricité, espace relativement dégagé...). Vous pouvez également faire visiter au prestataire le lieu de repli que vous envisagez d'investir en cas d'intempéries.

ASSURER UNE PROJECTION DE QUALITÉ

Afin de garantir une projection plein air dans les meilleures conditions, la coordination nationale Passeurs d'Images négocie les droits des films avec les distributeurs en format DCP. Le prestataire technique choisi par le partenaire doit donc être en mesure de diffuser ce format de projection.

PRESTATAIRES DE SERVICE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

ATMOSPHÈRES VAL DE LOIRE

Daniel Cloué
3 impasse du Vallon
37270 Athée-sur-Cher
02 47 50 29 91 / 06 62 72 41 07
atmospheres.valde Loire@gmail.com

CINÉMA LE VOX POPULI

Joël Riflet
28 place du vieux marché
45220 Château-Renard
02 18 12 51 98 / 06 11 38 04 32
levox@levox.fr
http://www.levox.fr

CINÉ-OFF

Eric Aubert
46 Rue Deslandes
37000 Tours

02 47 46 03 12
cine-pleinair@numericable.fr
direction-cine-off@numericable.fr
http://cine-off.fr

ÉCRANS DE NUIT

Daniel Hourriez
7 rue de Mondétour
28130 Hanches
Tél : 02 37 32 61 18
info@ecransdenuit.com

FOYERS RURAUX DU CHER

Le Sollier
18570 Le Subdray
Tél : 02 48 70 93 31
frfr.centre@gmail.com
urfr.centre@laposte.net
http://foyersrurauxcentre.org

AVANT LA SÉANCE

L'atelier de programmation

INTÉRÊT DE L'ATELIER DE PROGRAMMATION

L'atelier de programmation permet de choisir le film qui sera projeté lors de la séance en plein air. Constitué d'un groupe de personnes aux profils divers, il permet de s'assurer que le titre envisagé correspond bien à la spécificité de l'environnement local et aux envies de la population. La présence d'un professionnel sera l'occasion de mesurer l'exigence du travail de programmation, d'engager une discussion autour de questions de cinéma et d'affiner les connaissances des participants en la matière. Il permet à la structure organisatrice d'impliquer un groupe de personnes dans l'organisation de l'évènement, d'impulser une dynamique autour de la séance et d'en faire un évènement porté par l'ensemble de la commune.

Page | 8

DÉROULEMENT

Pendant 3 heures, une dizaine de personnes se réunissent avec l'intervenant. Celui-ci présente les films présélectionnés, montre des séquences d'une dizaine de minutes, et discute avec le groupe en favorisant l'expression de chacun. A l'issue de la séance, le groupe choisit le film qui sera projeté pendant la séance en plein air ainsi qu'un second titre en cas de non disponibilité du premier.

COÛT DE L'ATELIER

Le coût de l'atelier peut être estimé à 500 euros environ. Ce montant comprend le salaire de l'intervenant, le défraiement, le matériel et le DVD. Il est pris en charge à 50% par Ciclic.

PRÉPARER L'ATELIER

- **Fixer une date d'atelier** avec la coordination Passeurs d'Images et déterminer un lieu. La date sera fixée en fonction de vos disponibilités et du calendrier de l'intervenant. Cependant, la coordination essaie de regrouper les ateliers d'une zone ou d'un département sur une même période.
- **Etablir une pré-sélection de 4 à 5 films du catalogue Passeurs d'Images joint à ce dossier** (en fonction de la durée de l'atelier). Il est nécessaire de prendre contact avec la coordination avant la constitution de cette pré-liste. La coordination Passeurs d'Images pourra également proposer 1 film en complément. Les tarifs des films de ce catalogue ont été négociés par la coordination nationale Passeurs d'Images auprès des distributeurs. Vous bénéficiez, par conséquent d'un tarif préférentiel. Films du patrimoine, cinéma d'auteur mais aussi succès commerciaux se côtoient dans cette liste élargie qui essaie avant tout de réunir des œuvres adaptées à l'esprit des séances en plein air.
- Quelques critères extérieurs au film en lui-même peuvent décider de sa non-programmation: sa durée, la disponibilité de la version française, le prix.
- **Mobiliser des participants.** Les organisateurs sont libres de constituer eux-mêmes le groupe de programmation (enfants et adolescents, habitants des quartiers et des communes, seniors, responsables de service culturel, responsables de structures jeunesse, cinéphiles, personnes en charge du tourisme, ...). Pour que l'atelier donne lieu à de vrais débats et soit aussi le reflet de la population locale, nous conseillons aux communes de rassembler une dizaine de personnes.

⇒ Le panel de participants détermine la ligne éditoriale de la programmation. De fait, un groupe d'enfants de 10 ans ne fera sans doute pas le même choix de film qu'un groupe d'adultes, de seniors ou d'adolescents.

- **Le jour de l'atelier.** Il est nécessaire d'occulter la salle dans laquelle se déroulera l'atelier et de l'aménager de façon à accueillir une dizaine de personnes. Si les prises électriques sont un peu éloignées, il est conseillé de prévoir des rallonges et des multiprises.

Nous nous chargeons du matériel technique (vidéo projecteur, lecteur DVD, enceinte – à prévoir en amont en fonction des besoins).

L'intervenant arrivera dans votre commune une demi-heure avant le début de l'atelier afin de pouvoir faire confortablement l'installation technique.

AVANT LA SÉANCE

L'atelier de pratique

INTÉRÊT DE L'ATELIER DE PRATIQUE

L'atelier de pratique permet d'initier un groupe à la pratique du cinéma. Organisé bien avant la séance en plein air ou le jour de la séance, l'atelier permet d'animer votre commune et de promouvoir votre évènement

DÉROULEMENT

Plusieurs activités sont proposées :

- **Initiation au cinéma d'animation / dès 7 ans**

Cette action permet de découvrir les différentes techniques d'animation et le principe de l'animation image par image. Les participants peuvent fabriquer des jouets optiques et tourner une courte séquence en pixilation ou en papier découpé.

- **Bruitage / dès 7 ans**

Les participants pourront créer la bande son d'un film. Il s'agit d'enregistrer les dialogues, sons d'ambiances et musiques pour ensuite les intégrer au film.

- **Light painting / dès 7 ans**

Littéralement « peinture de lumière » cette technique photographique consiste à utiliser un temps d'exposition long dans un environnement sombre en y déplaçant une source de lumière. La photographie obtenue révèle alors toutes les traces lumineuses dues soit à l'exposition directe du capteur à la source lumineuse, soit aux objets éclairés.

- **Mashup / dès 12 ans**

Le mashup consiste à mélanger des séquences vidéo déjà réalisées pour en faire une création originale. La « table mashup » permet de faire du montage de manière intuitive et ludique. Grâce à des photographies correspondant chacune à un extrait de film qu'ils poseront sur la table dans l'ordre souhaité, les participants réaliseront leur propre film.

⇒ Pour chaque atelier, le nombre de participant est compris entre 10 et 15 personnes. Chaque action dure une demi-journée. Pour un nombre plus important de participant, il est possible de programmer 1 journée complète pour 2 groupes de 15 personnes (1 groupe le matin et 1 groupe l'après-midi).

COÛT DE L'ATELIER

Le coût de l'atelier peut être estimé à 500 euros environ. Ce montant comprend le salaire de l'intervenant, le défraiement et le matériel. Il est pris en charge à 50% par Ciclic.

PRÉPARER L'ATELIER

- **Fixer une date d'atelier** avec la coordination Passeurs d'Images et déterminer un lieu. La date sera fixée en fonction de vos disponibilités et du calendrier de l'intervenant. Cependant, La coordination essaie de regrouper les ateliers d'une zone ou d'un département sur une même période.
- **Mobiliser des participants.** Les organisateurs sont libres de constituer eux-mêmes le groupe de participants (enfants et adolescents, habitants des quartiers et des communes, seniors, familles)

- **Le jour de l'atelier.** L'intervenant arrivera dans votre commune une demi-heure à 1 heure avant le début de l'atelier afin de pouvoir faire confortablement l'installation technique. Il vous faut faire le nécessaire pour occuper la salle dans laquelle se déroulera l'atelier et l'aménager de façon à accueillir une dizaine de personnes. Si les prises électriques sont un peu éloignées, il est conseillé de prévoir des rallonges et des multiprises.

AVANT LA SÉANCE

Préparation de la séance en plein air

COMMUNICATION

Nous vous fournirons également des supports de communication Ciclic.

Page | 12

Les supports de communication Passeurs d'Images sont disponibles dans les formats suivants :

- A3 (29,7 cm X 42 cm)
- A4 (21cm X 29,7 cm)
- A5 (14,8 cm X 21cm)

Ces affiches et tracts pourront être distribuées à la mairie, à l'office de tourisme, dans les commerces de la ville, les institutions, les structures jeunesse, les organismes culturels, et présents sur les panneaux d'affichages. Nous vous conseillons de ne pas limiter leur diffusion à votre ville et d'aller communiquer sur l'évènement dans les communes environnantes.

Nous vous recommandons également de développer votre propre communication en annonçant l'évènement dans les médias locaux (presse locale, radio, internet...)

Sur vos documents de communication, n'oubliez pas de demander aux gens d'apporter des vêtements chauds et éventuellement de quoi s'asseoir. Annoncez également le lieu de projection en cas de repli pour cause d'intempéries.

CRÉER UNE ANIMATION

Le fait que Ciclic Centre-Val de Loire se charge de toutes les démarches administratives vous libère du temps pour concevoir des animations autour de la projection. Nous avons pu constater qu'en cas de repli, la fréquentation ne restait bonne que dans les communes ayant prévu des animations autour de la projection plein air.

LE JOUR DE LA SÉANCE

Préparation et aménagement du site

CONSULTER LA MÉTÉO

Les séances de cinéma en plein air sont tributaires de la météo. Aussi, nous vous conseillons de consulter la météo le jour de la séance afin de pouvoir anticiper suffisamment tôt le repli en salle, le report de la date ou encore l'annulation. En cas d'intempéries, vous déciderez en dialogue avec le prestataire et Passeurs d'Images de l'option retenue.

- ⇒ Par sécurité, nous vous recommandons de ne jamais exclure un éventuel repli en salle.
- ⇒ Pour que ce changement n'implique pas de coût, il faut prévenir le prestataire avant qu'il ne parte de chez lui.
- ⇒ **Le prestataire est le seul habilité à prendre la décision de maintenir ou d'annuler une projection selon les conditions climatiques et/ou sécuritaire.**

AMÉNAGEMENT DU SITE

Généralement, le prestataire technique arrive sur place en fin d'après-midi. Nous vous conseillons de prendre contact avec lui afin de l'accueillir dès son arrivée. Il se charge d'installer l'écran, le projecteur, le système sonore et d'éventuels éclairages d'appoint.

Votre rôle consiste à aménager le site de manière à accueillir au moins une centaine de personnes et à créer une ambiance chaleureuse qui va de pair avec la projection en plein air (tables, chaises, chaises longues, buvette, barbecue, décorations, éclairages, guirlandes, plaids...)

Nous vous demandons également de bien vouloir afficher au minimum une affiche Passeurs d'Images (120x176) sur le site afin que le public puisse identifier l'évènement.

Par ailleurs, nous vous suggérons que le porteur de projet fasse une courte prise de parole pour expliquer la genèse de l'évènement (l'atelier de programmation, la rencontre avec l'intervenant, les débats...).

Vous déciderez avec le prestataire du début de la projection.

- ⇒ **Au moment où la projection démarre, il est important de compter le nombre de spectateurs. Ce chiffre sera ensuite intégré dans le questionnaire bilan qui suit ce document.**

LE JOUR DE LA SÉANCE

Déroulement de la soirée

EXEMPLES DE PROJECTION PLEIN AIR QUI ONT ÉTÉ ORGANISÉES EN 2018 ET 2019

Le vendredi 10 août 2018 à la tombée de la nuit à St-Michel-en-Brenne (37) / Projection du film *Demain tout commence*

En première partie de soirée étaient proposés, un spectacle ainsi que la diffusion du court-métrage bricolé *Cap ou pas cap* réalisés par les jeunes de la commune dans le cadre d'un atelier Passeurs d'Images. Buvette et restauration étaient prévues sur place.



Page | 14

Le vendredi 30 août 2019 à la tombée de la nuit à Souday (41) / Projection du film *Comme des garçons*

Caipira et *Coup de foudre à Love City* films réalisés en machinima dans le cadre d'un atelier Passeurs d'Images encadré par Antoine Josset était proposé en avant-programme de cette séance. Ces projets ont été réalisés par des jeunes de Maison des Jeunes de Mondoubleau.



Le vendredi 20 juillet 2018 à la tombée de la nuit à Château-Renault (37) / Projection du film *La Vache*

En amont, des animations ont été proposées pour une soirée encore plus festive : installation de structures gonflables, machine de glaces à l'italienne, distribution de pop-corn, pique-nique champêtre...